



Soirée du court métrage Aéronautique et Spatial

15^e édition le vendredi 28 janvier 2022

Avis aux cinéastes amateurs, amatrices ou professionnels. La « Lanterne magique » de l'Aéro-club de France est enfin de retour ! Elle va permettre à l'instar des éditions précédentes, de révéler au plus grand nombre, vos talents de production, de réalisation à travers vos œuvres consacrées par la « Caméra », aux Aventuriers de l'Air, à l'Histoire des pilotes, à l'Odyssée de l'Aéronautique et de l'Espace.

En concourant à ce moment d'excellence, pour la plus grande joie des aéro-cinéphiles, vous laisserez votre remarquable empreinte, au succès de cette 15^e édition, tant attendue depuis des mois par les fidèles de cet évènement, figurant dans notre agenda depuis de nombreuses années.

Durée de chacun des films : de 3 à 12 minutes.

Toutes les réalisations s'inscrivant dans le thème de l'aérien et de l'espace sont éligibles, qu'ils soient professionnels (institutionnels, publicitaires, sociétés de production), ou amateurs, (associations aéronautiques, cinéastes privés). Les films proposés doivent être libres de droits dans le cadre et durant la manifestation cinématographique considérée. Les supports usuels de Transfer sont ceux : du DVD format vidéo (MPG), d'une clé USB avec

la norme de capture préférentielle MP4, des téléchargements via le web en libre accès pour l'AéCF. Ces divers moyens devraient faciliter la lecture de pré-sélection et le montage final du programme.

Expérience :



Le retour d'expérience obtenu par le résultat des lauréats, ayant remporté le challenge auprès du Jury, suggère que l'effet visuel des images (Cinéma) et le mouvement des séquences ont un net avantage sur le format Document TV d'interview aux longs propos.

Pour les diaporamas, chaque projet ne devrait pas excéder 3 minutes de déroulé automatique d'images et de synchronisation musical. En dehors des génériques, les textes sont déconseillés. Enfin, l'idéal est d'assurer la lecture en conversion vidéo de salon.

Le Grand Jury, statuant en toute neutralité, est composé du vote de l'assemblée des aérophiles, elle-même constituée exclusivement du public participant et présidée par la personnalité aéronautique de la soirée invitée. Une innovation cette année : la compétition s'inscrira dans deux catégories dédiées pour l'une au Cinéma reposant sur un scénario privilégiant l'imagination créative de fiction, l'autre au reportage qui tolère dans ce seul cas d'une manière très limitée l'interview, la durée de

la séquence image dans la réalisation l'emportant par principe dans l'arbitrage d'agrément. Deux prix seront attribués pour l'option 7^{ème} Art, un seul pour celle du reportage. Une récompense spéciale sera susceptible d'être attribuée par l'Aéro-Club sur son avis expertal à la découverte d'une œuvre ou d'un trajet singulier de qualité.

Validation de l'inscription : adresser directement et sans autre intermédiation, vos vidéos pour visualisation et arbitrage de faisabilité, avant le **20 décembre 2021** par voie postale ou courriel à :

- Aéro-Club de France - Soirée du court métrage - 6, rue Galilée 75016 Paris
- communication@aeroclub.com - Béatrice Bernard Tel. 01 47 23 72 63

